

Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal Du 22 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin à dix-neuf-heures le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de votants : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 15/06/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Sylvie LEBON, Christine PASZKO, Romain TESSIER, Karine GAZEAU,

Absents ou excusés : Laure de Maisonneuve, Véronique DESMARICAUX, Frank RABILLE, Véronique DESMARICAUX a donné pouvoir à Romain TESSIER

Secrétaire : Annie RENOUF

FINANCES

38-2023 – Renouvellement de la ligne de trésorerie

Approuvée à l'unanimité

INTERCOMMUNALITE

39-2023 - Projet de convention créant la Direction Commune des Systèmes d'Information (DCSI) avec la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral.

Approuvée à l'unanimité

SyDEV

40-2023 – Convention financière pour la réparation de candélabres rue des Justices.

Approuvée à l'unanimité

COMMERCE

41-2023 – Modalités à mettre en place dans le cadre de la mise en place d'un bail commercial avec la société Calypso-Spl (commerce multiservice place de la Mairie).

Approuvée à l'unanimité

SCOLAIRE

42-2023 – Proposition du maintien du programme « interventions musicales et danse en milieu scolaire » du Conseil Départemental pour l'année scolaire 2022-2023 pour les élèves de cycle 2.

Approuvée à l'unanimité

MARCHES

43-2023 – Présentation du 1^{er} rapport d'analyse des offres du marché d'extension de la Mairie.

Approuvée à l'unanimité

LE MAIRE

Edouard de La BASSETIERE



LA SECRETAIRE

Annie RENOUF

